



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84733>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-84733**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHNO des 15-20

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réalisation de la signalétique extérieure et intérieure des bâtiments du Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts .

Description : Réalisation de la signalétique extérieure et intérieure des bâtiments du Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts. Dans le cadre du présent marché public de fournitures comportant également des travaux de pose nécessaires à la bonne exécution du projet, la réalisation de la signalétique extérieure et intérieure des bâtiments correspond à : la dépose des existants et le cas échéant remise en état avant pose ; la fourniture de signalétique intérieure et extérieure (comprenant fabrication, approvisionnement des supports et objets signalétiques, marquages, livraison et travaux de pose) ; la fourniture d'une signalétique multisensorielle intérieure et extérieure (comprenant signalétique podotactile, signalétique sonore, conception et réalisation de plans d'orientation pour les espaces d'accueil des principaux bâtiments avec installation et mise en service du concept) ; le déploiement d'une solution applicative de guidage inclusive de type compagnon de mobilité et prestation de maintenance associée (licence annuelle sur 3 ans).

Identifiant de la procédure : a46019e7-4cf4-400c-8f51-07640a6c814f

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34928471 Matériel de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 34942000 Équipement de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50312600 Maintenance et réparation de matériel de technologies de l'information

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 28 rue de Charenton

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Ainsi que l'ensemble des motifs d'exclusion conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou L. 2141-7 à L. 2141-1 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de signalétique intérieure et extérieure

Description : Fourniture de signalétique intérieure et extérieure

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928471 Matériel de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34942000 Équipement de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

Options :

Description des options : Conformément à l'article R.2122-4 du code de la commande publique, l'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet des livraisons complémentaires exécutées par le titulaire initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de titulaire obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques

techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 28 rue de charenton

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 486,800 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification au titulaire. Il est reconduit trois fois tacitement jusqu'à son terme. Chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, la reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années ou indiquant le montant, la date et le destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude de son entreprise ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le chiffre d'affaire global et la part du chiffre d'affaires concernant les prestations, objets du marché public, des trois derniers exercices disponibles (rubriques E1 du formulaire DC2 à compléter).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique sur 55 points; Démarche environnementale sur 10 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Prix sur 35 points

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505217&orgAcronyme=q1s>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505217&orgAcronyme=q1s>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/08/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits par : - un référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-4, L. 551-10 à L. 551-12, R. 551-1, et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative); -un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; -un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; -un recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture d'une signalétique multisensorielle

Description : Fourniture d'une signalétique multisensorielle

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928471 Matériel de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34942000 Équipement de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

Options :

Description des options : Conformément à l'article R.2122-4 du code de la commande publique, l'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet des livraisons complémentaires exécutées par le titulaire initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de titulaire obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché

est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 28 rue de Charenton

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 75,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification au titulaire. Il est reconduit trois fois tacitement jusqu'à son terme. Chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, la reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années ou indiquant le montant, la date et le destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude de son entreprise ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le chiffre d'affaire global et la part du chiffre d'affaires concernant les prestations, objets du marché public, des trois derniers exercices disponibles (rubriques E1 du formulaire DC2 à compléter).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique sur 55 points; Démarche environnementale sur 10 points

Pondération (points, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Prix sur 35 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505217&orgAcronyme=q1s>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505217&orgAcronyme=q1s>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/08/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits par : - un référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-4, L. 551-10 à L. 551-12, R. 551-1, et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative); -un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; -un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; -un recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Déploiement d'une solution applicative de guidage inclusive et maintenance associée

Description : Déploiement d'une solution applicative de guidage inclusive et maintenance associée

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928471 Matériel de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34942000 Équipement de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50312600 Maintenance et réparation de matériel de technologies de l'information

Options :

Description des options : Conformément à l'article R.2122-4 du code de la commande publique, l'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de fournisseur obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés

techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 28 rue de Charenton

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 61,800 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification au titulaire. Il est reconduit trois fois tacitement jusqu'à son terme. Chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, la reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années ou indiquant le montant, la date et le destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude de son entreprise ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le chiffre d'affaire global et la part du chiffre d'affaires concernant les prestations, objets du marché public, des trois derniers exercices disponibles (rubriques E1 du formulaire DC2 à compléter).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique sur 50 points

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (prix acquisition/déploiement de la solution et prix maintenance) sur 50 points

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505217&orgAcronyme=q1s>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505217&orgAcronyme=q1s>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/08/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits par : - un référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-4, L. 551-10 à L. 551-12, R. 551-1, et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative); -un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative), dans un délai de

31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; -un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; -un recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHNO des 15-20

Numéro d'enregistrement : 18003601400017

Adresse postale : 28 rue de charenton

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches@15-20.fr

Téléphone : 0140021155

Adresse internet : <https://www.15-20.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics-hopitaux.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS Cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Télécopieur : 01 44 59 46 46

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e0f81a18-ac8f-4796-9ea4-cb71e65e682c - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2024 à 21:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024